

Chastre, le 24 mai 2012

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer
M.

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **6 juin 2012 à 19 heures 30** à
la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 15 mai 2012 : approbation (vote)
2. CPAS : comptes de l'exercice 2011 : approbation (vote)
3. Finances : subventions pour l'exercice 2012 : courrier de l'Autorité de Tutelle
(Information)
4. Site Internet communal : aménagement : principe, cahier spécial des charges, mode de
passation de marché : décision (vote)
5. SEDILEC : Assemblée Générale Statutaire : ordre du jour : décision (vote)
6. SEDIFIN : Assemblée Générale Statutaire : ordre du jour : décision (vote)
7. ISBW : Assemblée Générale Ordinaire : ordre du jour : décision (vote)
8. IBW : Assemblées Générales Extraordinaire et ordinaire : ordre du jour : décision (vote)
9. CREADIV SA : Assemblée Générale : ordre du jour : décision (vote)

HUIS CLOS

10. Personnel enseignant : désignations : ratifications

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Par ordonnance :

Le Bourgmestre

C. JOSSART

